

<input checked="" type="checkbox"/> DELIVRANCE INITIALE	<input type="checkbox"/> PROROGATION
<input type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT	<input type="checkbox"/> AJOUT DE PRIVILEGES : _____

ETAT CIVIL

Nom : _____ Prénom(s) : _____ Date de naissance : _____	1 Photo
------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------

COORDONNEES

Coordonnées personnelles	Coordonnées personnelles diffusables sur Internet*
Adresse : N° _____ rue _____	<input type="checkbox"/> Cochez dans les cases ci-contre les informations que vous souhaitez voir diffuser sur Internet. <i>(Si à l'avenir, vous souhaitez modifier vos choix, vous pouvez le faire depuis votre espace Sigebel)</i>
Code Postal : _____ Localité : _____	
Pays : _____	
N° de téléphone : _____	
N° de télécopie : _____	
N° de portable : _____	<input type="checkbox"/>
Mèl : _____	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

*La DGAC informe l'ensemble du public (ATO, Compagnies, Candidats) des listes d'examineurs autorisés par l'autorité. Le media utilisé est internet (<https://sigebelext.aviation-civile.gouv.fr/sigebelext/listeexamineur.htm>). Conformément à la loi N°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données recueillies sur ce fichier.

EMPLOYEUR ACTUEL

Emploi occupé : _____	N° de tel professionnel : _____
Mèl : _____	N° de télécopie : _____

PREREQUIS FIE(H) (§ FCL.1010.TRE b))

TITRE ET QUALIFICATION	Début validité	Fin validité
N° licence * (CPL(H) ou ATPL(H) :		
Qualification FI(H) :		
Qualification TRI(H) :		
Qualification IRI(H) :		
Privilège formateur d'instructeur FI(H) :		
Privilège formateur d'instructeur TRI(H) :		

<i>EXPERIENCE EN VOL</i>	<i>ORGANISME</i>	<i>NOMBRE D'HEURES</i>
Total des heures de vol en tant que formateur d'instructeur FIEH/TRIH/IRIH actant dans un cours de formation FIEH/TRIH/IRIH (Entourez la mention utile)		
Total des heures de vol en tant que formateur d'instructeur FIEH/TRIH/IRIH actant dans un cours de formation FIEH/TRIH/IRIH (Entourez la mention utile)		
Total des heures de vol en tant que formateur d'instructeur FIEH/TRIH/IRIH actant dans un cours de formation FIEH/TRIH/IRIH (Entourez la mention utile)		
Total des heures de vol en tant que formateur d'instructeur FIEH/TRIH/IRIH actant dans un cours de formation FIEH/TRIH/IRIH (Entourez la mention utile)		
Total des heures de vol en tant que formateur d'instructeur FIEH/TRIH/IRIH actant dans un cours de formation FIEH/TRIH/IRIH (Entourez la mention utile)		
Total des heures de vol en tant que formateur d'instructeur FIEH/TRIH/IRIH actant dans un cours de formation FIEH/TRIH/IRIH (Entourez la mention utile)		
Total des heures en tant que formateur d'instructeur (100 heures minimum)		
Total des heures en instruction		
Total des heures de vol en tant que pilote (2000 heures minimum)		
Total des heures de vol en tant que PIC		

ACTIVITE MINIMALE EXAMINATEUR (§ FCL.1025 B) 1))

A remplir uniquement en cas de prorogation

Liste des épreuves ou contrôles relevant des privilèges FIE(H) justifiant l'activité minimale exigée de 2 contrôles par année d'autorisation :

	DATE	TYPE D'EPREUVE	NOM PRENOM DU CANDIDAT	N° LICENCE CANDIDAT
1				
2				
3				
4				
5				
6				

ENGAGEMENT CANDIDAT

Je déclare sur l'honneur faire l'objet d'aucune sanction au cours des 3 dernières années, et notamment d'aucune suspension, limitation ou retrait d'aucune de mes licences, qualifications ou autorisations (cf. FCL1010 b).

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quel que moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Date : Le

Signature :

ATTESTATION DE FORMATION FIE(H) (§ FCL.1015 OU FCL.1025)

Fournir selon le cas une attestation de standardisation ou de remise à niveau FIE(H) d'un ATO habilité
OU

A remplir par le responsable pédagogique de l'ATO ayant dispensé selon le cas

délivrance FIE(H) ou prorogation FIE(H) ou renouvellement FIE(H)

ATO : _____	Numéro ATO : _____
Dates formation : _____ au _____	Durée formation théorique : _____
Durée formation pratique : _____	Nombre de séances : _____
Nom, Prénom(s) du Responsable Pédagogique : _____	
Nom, Prénom(s) du candidat examinateur : _____	
<input checked="" type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.	
Signature du Responsable Pédagogique:	<div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 40px;"></div>

L'évaluation de compétences pour la délivrance initiale d'une autorisation FIE(H) (FCL.1020) est conduite par un pilote inspecteur de l'autorité (I-FIE(H)), en prorogation ou renouvellement par un S-FIE(H) désigné ou par un I-FIE(H).

A retourner uniquement à : dsac-examineur-instructeur-helicoptere-bf@aviation-civile.gouv.fr